



Le carnet de notes

Parution bimestrielle

Mai 2012 - **N°2**

Sommaire :

>Un maire jeune à Pont-Sainte-Marie	P 1
>Restauration scolaire : moins de sel, moins de sucre, moins de gras	P 1
>Des travaux pour nos écoles	P 2
>Les enfants ont brûlé le Bonhomme Carnaval	P 2
>Les projets du CME	P 2
>Inscriptions dans les écoles	P 3
>Sommeil et santé des enfants	P 3
>Commémoration du 8 mai 1945	P 3
>Blagues d'école	P 4
>Quizz santé	P 4

Un maire jeune à Pont-Sainte-Marie !

Le 16 avril, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont élu leur maire. Blandine MOUTON, qui anime le CME, a rappelé qu'un maire jeune est élu pour représenter les enfants de la commune et se doit d'être présent aux réunions, cérémonies. 2 jeunes filles étaient candidates : Camille Fernandes Ribeiro (6 voix), et Jordanna Tracy Ruelle (2 voix).

Camille Fernandes Ribeiro a été élue à la majorité des voix.

C'est le jeudi 26 avril, dans la salle du Conseil Municipal, que Camille a officiellement reçu son écharpe de Maire, entourée des autres membres du



Camille FERNANDEZ RIBEIRO a été élue Maire jeune au sein du Conseil Municipal des Enfants de Pont -Sainte-Marie

CME, de sa maman, des élus.

Dans son discours, Pascal LANDREAT, Maire de Pont-Sainte-Marie, a rappelé l'importance du rôle que Camille allait jouer dorénavant dans la commune en tant que porte parole des jeunes

mais aussi pour les représenter lors des cérémonies officielles auxquelles elle sera conviée.

Il a souligné l'engagement bien connu de Camille dans le domaine associatif et l'a félicitée pour cette nouvelle mission.

Avant la remise officielle de l'écharpe par le Maire, Marie GRAFTEAUX-PAILLARD, Maire Adjointe en charge de la vie citoyenne, a rappelé que l'écharpe de Maire fait partie des symboles de notre République tout comme les initiales RF, la Marseillaise, notre chant national, le buste de Marianne, et enfin le drapeau tricolore.



Restauration scolaire : moins de sel, moins de sucre, moins de graisse ...

La réglementation sur la **qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire** a été renforcée par le gouvernement dans un arrêté en date du 3 octobre 2011.

L'article 2 de cet arrêté, qui vise à lutter contre l'obésité des enfants,

précise notamment que *«le sel et les sauces (mayonnaise, vinaigrette, ketchup) ne sont pas en libre accès et sont servis en fonction des plats»*.

En application de ce décret, les enfants qui prennent leurs repas à la cantine des écoles de Pont-Sainte-Marie ne trouveront plus de sel sur les tables!

Parce que la santé de nos enfants le vaut bien...

Testez vos connaissances en page 4!



Des travaux dans nos écoles



**"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."
Victor HUGO**



Le 3 avril dernier, lors du dernier conseil d'École à l'école élémentaire, Marie GRAFTEAUX-PAILLARD, Maire Adjointe chargée de l'enseignement, a précisé que la ville travaille au quotidien pour l'entretien des écoles (réalisation de casiers pour la cantine, nettoyage des vitres, création de deux portillons pour permettre aux

enfants d'aller à la cantine sans sortir sur la rue...). Au-delà de cet entretien, la ville entreprendra cette année un certain nombre de travaux: réfection de peintures dans des salles de classe, réfection de la cour de l'école maternelle,

projet de parking minute...



Les enfants ont brûlé le bonhomme Carnaval



Début avril, les élèves des écoles élémentaire et maternelle de Pont-Sainte-Marie ont fêté Carnaval. Monsieur DESEYNE, Directeur de l'école élémentaire et Pascal CUNIN, Directeur de l'École de musique, ont accompagné leurs élèves en musique et en rythmes endiablés. La parade colorée des enfants

s'est déployée dans la commune de Pont-Sainte-Marie et l'après-midi s'est terminée par une bataille de confettis et par la fin du Bonhomme Carnaval brûlé

sur le bûcher selon la tradition .



Photo Est Eclair



Les enfants des écoles ont fêté Carnaval !

Le Conseil Municipal des enfants a des projets...

Le Conseil Municipal des enfants a arrêté la liste de ses projets pour les deux années à venir. Parmi tous les projets, figurent notamment



la création d'un parcours santé pour les enfants et adultes, des jeux et un sentier botanique et arboricole dans le quartier Lebocey, une action visant à enlever les ordures et les besoins laissés par les chiens dans les quartiers de la ville...

Et lors du marché aux fleurs, les enfants du CME ont donné un peu de leur temps pour la vente de



photophores et vases au profit de l'UNICEF.



Inscriptions dans les écoles pour la rentrée de septembre



Les enfants pourront être inscrits dans les écoles :
En classe maternelle : entre le 21 et le 25 mai 2012 (selon l'âge prévu par l'Inspection académique)
En cours préparatoire : entre le 4 et le 6 juin 2012.

RAPPEL : L'entrée en 6ème au collège Eurêka, ça va se passer comment ?

Les parents des élèves de CM2 se sont rendus au collège Eurêka le 16 février pour découvrir les bonnes conditions de travail des élèves de l'établissement. Les parents pourront inscrire leur enfant en 6ème le **samedi 2 juin au collège Eurêka à partir de 8h30.**

Ils devront se munir du dossier d'inscription pré

rempli qui sera distribué dans la classe de CM2. Une visite des locaux avec votre enfant sera possible le jour de l'inscription.



Vacances d'été

Fin des cours :
jeudi 5 juillet 2012



Reprise des cours :
mardi 4 septembre
2012



Santé : le sommeil des enfants

Le sommeil de l'enfant a beaucoup d'importance pour l'harmonie de son développement.

En manque de sommeil, un enfant ne peut avoir une nutrition convenable et par conséquent un développement équilibré, pas plus qu'une bonne qualité d'écoute en classe. Il est donc important que l'enfant bénéficie de tout le sommeil dont il a besoin. Entre 3 et 5 ans, l'enfant a besoin de 12 heures de sommeil en moyenne.

Vers 10 ans, il a besoin de 10 heures en moyenne. Quand l'enfant bâille, se frotte les yeux, il a besoin de dormir. Sachez reconnaître la bonne heure d'endormissement. Donnez-lui, chaque soir, les meilleures conditions de sommeil, à la même heure. Adoucissez la séparation du coucher ! Un bain et quelques jeux calmes, une histoire racontée ou chantée, une mise au lit dans le calme, en laissant une petite

lumière avant votre départ, le tout dans un climat de mise en confiance et non de rupture, permettra une mise au lit dans des conditions optimales nécessaires à la qualité du sommeil de l'enfant.



PRENEZ NOTE MAINTENANT !!!

Le Conseil Académique de l'Éducation Nationale s'est prononcé en faveur du report des cours du vendredi 10 mai 2013 au mercredi 7 novembre 2012.

Actualité

Le 8 mai dernier, les Elus et la population de la ville de Pont Sainte Marie se sont rendus au Monument aux Morts pour célébrer

la victoire du 8 mai 1945, c'est-à-dire la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

A cette occasion, Camille, Maire jeune, a officié pour la 1ère fois aux côtés de Pascal LANDREAT, Maire de la commune.

De nombreux enfants étaient présents aux côtés de leurs enseignants, Mme TANGUY et M. DESEYNE.



Bravo à Camille pour sa première apparition officielle en public!





Blagues d'école

😊 La maman de Julien demande à son fils : Pourquoi as-tu de si mauvaises notes ?
Parce que ce n'est pas moi qui les mets ! répond Julien.

La maîtresse demande : Par quelle lettre commence « hier » ?
- Par un d, Madame répond Jonathan en levant la main :
- Tu fais commencer « hier » par un d ? s'étonne la maîtresse.
- Ben, hier, on était bien dimanche.... Ça commence bien par un « d » ! »

😊 La maîtresse vient de lire la rédaction de Thomas.
- Pourquoi voudrais-tu être une rivière, Thomas ?
- Parce qu'elle suit souvent son cours sans quitter son lit, M'dame! »

Julien a une bonne idée pour sécher l'école :
- Allô, c'est la maîtresse ? Je vous téléphone pour vous dire que Julien est malade.
- Et qui est à l'appareil ?
- C'est mon papa !

Parution bimestrielle

Adresse :
Mairie de Pont Sainte Marie
Place LANGLOIS
10150 Pont Sainte Marie
Téléphone : 03.25.81.20.54
Télécopie : 03.25.80.07.49
plandreat@wanadoo.fr

**D'autres informations
sur le site de la ville
de Pont Sainte Marie**

**www.pont-sainte-
marie.com**



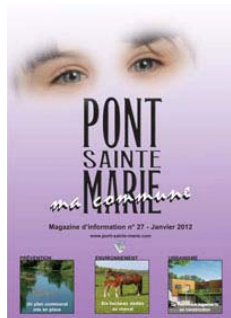
Santé : Testez-vous en famille !



- Où trouve-t-on le plus de vitamine C ? dans les oranges - dans les brocolis- dans les poireaux
- Combien un adolescent doit-il consommer de lait (ou équivalent) pour avoir son apport journalier de 1000mg de calcium ? 1/4 de litre - 1/2 litre - 1 litre
- En cas de petit creux, il vaut mieux manger ... un fruit - un paquet de chips - une barre chocolatée
- Idéalement, un repas doit durer environ 10 mn - 45 mn - 30 mn
- Dans un verre de soda, il y a l'équivalent de 4 morceaux de sucre - 6 morceaux - 10 morceaux
- Le repas de midi doit représenter... 25% des apports journaliers - 40% - 50%
- Un enfant de 10 ans doit manger autant que ses parents Vrai - Faux
- A quelles parties du corps les protéines sont-elles le plus utiles ? Aux muscles - aux os - au cerveau
- Quelle quantité de viande un enfant de 3 ans doit-il absorber chaque jour ? 100 gr - 70 gr - 30 gr

<http://www.education.gouv.fr/cid50297/la-sante-des-eleves.html>

Réponses : 1/b-2/c-3/a-4/b-5/b-6/b -7/b-8/a et b -9/c



Vous pourrez retrouver toute
la vie de la commune de
Pont-Sainte-Marie sur le bulletin
municipal distribué dans vos boîtes
aux lettres